Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260506-2026_05_06_D52-DE

Commune de PLONEVEZ DU FAOU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2026 - 52

L'an deux mil vingt-six, le six mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de **PLONEVEZ DU FAOU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Marguerite BLEUZEN**, Maire.

Date de convocation : 29 avril 2026 Convocation affichée le : 29 avril 2026

Présents : M. BLEUZEN, V. CARO CHERRE, J.L. LANDREIN, J. BOULC'H, A. BRENAUT, A. RIOU, D. SALAÜN, G. BERNARD, A. LAMANDA, L. LE GUILLOU, D. MENUGE, S. MAO, M. VOLANT LE DEROFF, B. BARBIER, M. CAENES-BARDON, D. MORVAN, E. DE OLIVEIRA-ORIOL. M. QUERE.

Absent excusé : A-M. BRETEL.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents : 18

Procuration : A-M. BRETEL (procuration à J. BOULC'H).

Secrétaire de séance : Valérie CARO-CHERRE.

Objet de la Délibération
Représentant de la commune de Plonévez-du-Faou à la Commission Locale d'information (CLI) auprès de l'installation nucléaire de base n° 162 dénommée EL-D4, installation d'entreposage de matériels de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée, située sur les communes de LOQUEFFRET et BRENNILIS.

Mme Le Maire donne connaissance à l'assemblée du courrier de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Finistère en date du 16 avril 2026 concernant le renouvellement d'un représentant de la commune de Plonévez-du-Faou au sein de la commission locale d'information des monts d'Arrée (CLI), rattachée au site nucléaire de Brennilis-Loqueffret.

CONSIDÉRANT

– Que la commune de Plonevez-du-Faou est membre de droit de la CLI des monts d'Arrée en sa qualité de commune avoisinant le site nucléaire de Brennilis (installation nucléaire de base n°162) ;

– Qu'il appartient au Conseil municipal de désigner son représentant au sein de cette commission, chargée de suivre et d'informer sur les opérations de démantèlement de l'installation ;

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901755-20260506-2026_05_06_D52-DE

- **DECIDE** de désigner Monsieur Jean-Luc LANDREIN, en qualité de représentant de la commune de Plonévez-du-Faou, au sein de Commission Locale d'Information des monts d'Arrée (CLI), rattachée au site nucléaire de Brennilis-Loqueffret.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Marguerite BLEUZEN.